

## CSA 47 Manifestations parallèles virtuelles : Critères et orientations

---

### Contexte

Afin d'enrichir et compléter la 47<sup>e</sup> session plénière du CSA (CSA 47) et pour donner à ses partenaires et autres parties prenantes l'occasion de mettre en valeur leur travail, le CSA organisera 12 manifestations parallèles virtuelles sur les quatre jours - 3 manifestations par jour, en parallèle, pendant la pause déjeuner. Les manifestations parallèles seront choisies par le président du CSA parmi les dossiers de candidature présentés. L'organisation en incombera aux parties prenantes du CSA. Les manifestations parallèles qui sont coorganisées par plusieurs parties prenantes du CSA et qui respectent la nature multipartite du Comité (c'est-à-dire les gouvernements, les agences des Nations Unies, le secteur privé, la société civile, les organismes de recherche et les organisations philanthropiques) sont celles qui auront le plus de chances d'être sélectionnées.

### Critères, orientations et conditions

Voici les *critères, orientations et conditions* générales applicables aux *manifestations parallèles du CSA* :

- Les manifestations parallèles doivent avoir un rapport direct avec le mandat du CSA et son programme de travail.
- La priorité sera accordée aux manifestations parallèles qui reflètent le modèle multipartite du CSA et qui incluent différents groupes d'intérêt du CSA. La parité entre les genres, la diversité géographique et la présence des jeunes seront des critères d'évaluation positive.
- Les manifestations parallèles doivent maximiser l'interactivité avec un minimum de 30 à 50 % du temps total alloué pour l'interactivité avec le public. Un maximum de 5 à 6 intervenants, y compris les Présidences, est recommandé.
- Si deux ou plusieurs candidatures pour des manifestations parallèles sont reçues sur un thème similaire, les organisateurs peuvent être invités à fusionner leurs propositions. Dans ce cas, les parties prenantes du CSA sont invitées à faire preuve de souplesse.
- Le Secrétariat du CSA attribuera la date de chaque manifestation une fois les sélections effectuées.
- Les manifestations parallèles peuvent être organisés dans l'une des six langues officielles de la FAO (anglais, français, espagnol, arabe, russe et chinois). L'interprétation est organisée par le Secrétariat, mais elle est à la charge financière des organisateurs des dites manifestations parallèles. Il n'est pas obligatoire d'assurer l'interprétation, bien que cela soit souhaitable.

### Format des manifestations parallèles

Chaque manifestation parallèle virtuelle se verra attribuer un créneau horaire de 75 minutes. Afin de garantir une utilisation efficace du temps alloué, nous recommandons ce qui suit :

- Se limiter à un maximum de 5-6 intervenants, y compris les présidences et/ou les modérateur.trices ;
- Les présentations doivent être brèves et synthétiques (5 à 8 minutes maximum). Vérifiez toutes les diapositives avant leur projection et soyez rigoureux quant à leur qualité (visibilité : couleur de la police, taille ; attractivité : visuels vs. texte ; messages clés) ;
- Assurez-vous que les différents orateurs ont été présentés aux participants et que leurs biographies sont partagées si possible ;
- Prévoyez suffisamment de temps pour les questions-réponses avec le public. Un minimum de 30 minutes est recommandé.

### **Thématiques**

Les manifestations parallèles ont plus de chances d'être acceptées si leurs thématiques relèvent du mandat du CSA en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et si elles sont en rapport direct avec un ou plusieurs des Axes de travail du CSA. Les candidats sont encouragés à structurer leurs manifestations parallèles de manière à faciliter le partage des progrès et des expériences dans la mise en œuvre des différents produits politiques du CSA au niveau national, local ou régional, ou à relier le travail de leurs réseaux et organisations au CSA et à son mandat.

### **Coanimation et orateur.trices**

L'une des caractéristiques du CSA est sa nature multipartite, qui permet de faire entendre la voix non seulement des gouvernements mais aussi de nombreux autres acteurs : société civile, secteur privé et philanthropiques, recherche et organisations internationales. Il est important que les intervenants soient choisis parmi ces groupes d'intérêt, en veillant à l'équilibre entre les genres et entre les régions.

### **Audience**

Il est important de garder à l'esprit que les manifestations parallèles sont ouvertes à des participants divers et doivent donc être adaptés à un public général et très informé. Veillez à respecter le protocole diplomatique lorsque des représentants des États membres sont présents.

### **Interprétation**

Les organisateurs sont encouragés à assurer l'interprétation pour leur événement parallèle, qui est disponible - à un certain coût - par l'intermédiaire de la Division des services linguistiques de la FAO.

### **Matériel publicitaire pour les manifestations parallèles**

Les organisateurs des manifestations parallèles sélectionnés sont responsables de la publicité et du rayonnement de leurs événements, y compris de tout matériel promotionnel et de la prise de contact avec les participants potentiels invités. Le Secrétariat du CSA publiera des versions électroniques de ces documents sur le site web, mais toutes les autres communications, y compris les mises à jour/changements, relèvent de la responsabilité des



organisateurs. L'autorisation d'utiliser le logo du CSA et/ou les logos des organisations mentionnées dans ces supports de communication doit être obtenue par écrit auprès de ces organisations.

### **Ponctualité**

Les organisateurs doivent veiller à ce que leurs manifestations parallèles commencent et se terminent à temps pour permettre aux participants de rejoindre ensuite les sessions plénières.

### **Résumés des événements**

Les organisateurs de chaque manifestation parallèle devront fournir, dans les jours qui suivent, un bref résumé de la manifestation, dont les détails seront communiqués aux organisateurs sélectionnés. Ces résumés, ainsi que les liens de diffusion des événements, seront publiés sur le site web public du CSA après la plénière.

### **Contacts**

Pour plus d'informations, veuillez contacter : [CSA@fao.org](mailto:CSA@fao.org).